

Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor(en): **Stéphane, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche

à
Porrentruy

TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Bible d'Alcuin à Delémont

(Suite et fin.)

L'authenticité de cette Bible est attestée par des autorités de premier ordre et parmi lesquelles se trouvent le cardinal Lambreschini, ancien bibliothécaire du Vatican, Van Pract, Debure, Dumersan, Villeneuve, Brunet, etc...

Les feuillets de cette Bible sont en velin sur deux colonnes. Ce livre contient quatre cent quarante-neuf feuillets. Il est enrichi de quatre grandes peintures qui montrent l'état de l'art à cette époque reculée. Il y a trente-quatre lettres initiales, peintes en or et en couleurs, et contenant des sceaux, des allusions historiques et des devises emblématiques, quelques lettres capitales peintes et des plus petites. Ce rare volume est dans un état parfait de conservation et a été vendu en Angleterre, en 1826. Voici comment la Bible des chanoines de Delémont est arrivée en Angleterre et actuellement au Musée d'Oxford.

En 1793 l'Evêché avait été envahi par les Français. Le Chapitre de Moutier, établi à Delémont, invoqua immédiatement le droit de cité helvétique en raison de sa combourgeoisie avec Soleure, remontant à 1401. Les Chanoines envoyèrent à Soleure leurs ornements les plus précieux, tels que les six grands chandeliers d'argent, avec le crucifix, un encensoir d'argent massif, un buste en argent de St-Germain, son calice datant du VII^e siècle, son bâton pastoral de la même époque, trois chapes, une chasuble et deux

dalmatiques d'un grand prix. En outre le Chapitre, ayant produit ses titres de combourgeoisie avec Soleure, par conséquent de Suisse, obtint la faculté de faire enfermer dans la sacristie nord de l'église de St-Marcel, à Delémont, tous les autres ornements à son usage. Il fit placer sur la porte une inscription portant ces mots : *Propriété du Chapitre de Moutier-Grandval compris dans la neutralité helvétique*. Le Chapitre revendiqua en outre quatre des cloches de St-Marcel comme étant sa propriété. C'est grâce à ces titres que la ville de Delémont a pu conserver ses cloches actuelles. Peu après le Chapitre fut autorisé à se retirer à Moutier et à Courrendlin, avec la faculté d'emporter tous les effets des Chanoines et des chapelains y compris les corps des martyrs St-Germain et St-Randoald. Pendant le déménagement précipité, les Chanoines oublièrent la fameuse Bible d'Alcuin qui demeura dans la maison du Chapitre. Lorsque les Français envahirent la Prévôté de Moutier vers la fin de 1797, les Chanoines se réfugièrent à Soleure avec tous les biens qu'ils avaient emportés de Delémont. Enfin par le Concordat de 1801, promulgué en 1802, le Chapitre cessa d'exécuter. Les Chanoines reçurent une maigre pension du gouvernement français qui souvent oubliait de la payer. Les derniers Chanoines rentrèrent dans leurs familles ou acceptèrent des postes dans les paroisses ou dans des communautés religieuses.

Oubliée dans le départ précipité des Chanoines, la Bible d'Alcuin fut retrouvée, vers 1806, dans le grenier des Demoiselles Verdat, ancienne maison du Chapitre. Les en-

fants de la famille Verdat s'amusaient avec cette Bible et pour retrouver facilement les images, ils y avaient mis des signets de paille ou de cosse de haricots qui se trouvaient à leur portée.

Les demoiselles Verdat, voulant se débarrasser de cette vieilleries, vendirent cette belle Bible à M. Bennot, ancien maire à Delémont pour 25 bats ou 3 fr. 75 cent. Le curé de la paroisse, M. Hennet ayant appris l'existence de ce livre, offrit à M. Bennot 12 lois d'or. Le curé Hennet voulait placer cette Bible dans le trésor de son église où il avait déjà réuni quelques objets précieux ayant appartenu au Chapitre. Bennot trouva la somme trop faible et en exigea le double. Malheureusement le curé Hennet ne put la trouver, peut-être croyait-il qu'enfin M. Bennot se contenterait de 12 louis. En 1821 M. Bennot, tenté par l'appât de l'argent partit pour Bâle avec sa fameuse Bible et la vendit à M. de Speyer-Passavant pour 24 lois d'or. Une fois entre ses mains, l'antiquaire bâlois crut faire fortune. Il analysa et commenta chaque page, chaque vignette de la Bible d'Alcuin. Il fit graver plusieurs *fac-simile* des plus belles pages, parcourut toutes les capitales de l'Europe pour tâcher de vendre ce livre au plus haut prix. Il le fit voir à un grand nombre de savants qui attestèrent que cette Bible latine était une des plus anciennes et peut-être la plus ancienne connue. Elle fut offerte au roi de France, Charles X, pour 100,000 fr., mais l'état des finances à Paris ne permit pas au monarque de faire une aussi grande dépense. Du reste à cette époque on ne comprenait pas la valeur des antiquités qui n'é-

Feuilleton du *Pays du dimanche* 13

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Tu vas sans doute me demander :

— Mais demeurez-vous donc dans le jardin ? Ou comme le robinson dont les aventures ont charmé notre enfance, avez-vous élu domicile dans l'un des vieux arbres de votre bois, que tu ne me parles pas de maison ?

— Patience, mon ami, tu sais déjà qu'il y en a une, puisque j'ai mentionné la pelouse qui s'étend devant la dite maison. M'y voici ! Ce n'est point une villa plus ou moins originale, mais un petit et charmant chalet suisse, « une faute d'orthographe dans ce paysage », nous disait en souriant son aimable propriétaire.

Il est élevé au centre du plateau dont je viens de t'esquisser les contours, toutes ses fenêtres ouvrant sur la mer, on y jouit de tous côtés d'une vue splendide.

Le rez-de-chaussée est abandonné à la cuisine, à l'office, à la lingerie, etc... Il y a au premier un salon assez vaste séparé de la salle à manger par des portes à coulisse qui permettent de réunir les deux pièces en une seule. Une fenêtre de face et une de côté éclairent chaque pièce ; de sorte que dans quelque coin ou quelque position que l'on soit, on ne peut tourner les yeux sans rencontrer la mer, cette éternelle charmeuse. C'est idéal ! Sur le même palier, deux très belles chambres avec chacune leur cabinet de toilette ; le second a le même nombre de pièces ayant aussi la même disposition, toutes les fenêtres ouvrant sur la mer, il va sans dire, puisque nous sommes presque entourés d'eau.

Je loge au second, au-dessus de la chambre de maman, et je t'assure que je suis fort

bien installée. Ma fenêtre fait face à la côte, et tandis que je t'écris, le bruit des lames qui viennent se briser sur les rochers accompagne en sourdine le grincement de ma plume sur le papier, ce qui m'est fort agréable.

Des bandes de mouettes et de goélands passent rasant les vagues — signe précurseur d'orage ou de tempête, disent les gens du pays. — En attendant que le présage se réalise, je jouis à cette heure du plus reposant et plus gracieux spectacle que l'on puisse contempler.

Le vent marin souffle, acre et plein de parfums, rafraîchissant de sa vivifiante haleine les travailleurs acharnés dont les faux sèment d'étincelles la prairie voisine, en tranchant l'herbe de leurs mouvements réguliers.

Le soleil couchant met une chaude teinte d'or sur le champ de colza en fleurs qui touche notre jardin. Les vagues semblent rouler de l'or en fusion ; le ciel s'orange et

taient pas recherchées comme de nos jours.

M. de Speyer partit pour l'Angleterre où il vendit enfin la Bible à M. Girodet pour 37 500 francs. Il y eut alors, dit-on, à Demont, d'amers et de trop tardifs regrets.

La vente de cette Bible si remarquable eut un grand retentissement en Angleterre. Voici, entre autres, ce que rapporte le journal le Globe and Travelles, le 28 avril 1826.

« Evan de Pal Mall a vendu hier la Bible authentique de l'empereur Charlemagne. Ce magnifique manuscrit est intitulé : *Biblia sacra latina ex versione sancti Hieronymi codex membranaceus seculi VIII, scriptus manu celeberrimi Alcuini, venerabilis Bedæ discipuli et Carolomagno donatus die qua Roma coronatus fuit*. Puis il rapporte comment cette Bible des Chanoines de Delémont avait été retrouvée et vendue à M. Bennet ancien maire de cette ville. Le même journal donne une description détaillée de la Bible et ajoute :

« On sait que ce rare volume ne contient pas le passage contesté du commencement de l'Évangile de St Jean et le passage de St-Luc : « Arrière de moi, Satan ».

Cette Bible des Chanoines de Delémont, écrite par Alcuin est actuellement au trésor de la bibliothèque d'Oxford et est estimée à plus de cent mille francs.

Elle passe pour la plus ancienne version latine que l'on possède. Et dire qu'elle a été vendue par les Demoiselles Verdat pour 3 fr. 75 !!

A. D.

L'argent de Courrières

En France les radicaux et socialistes ont résolu d'utiliser les cadavres de Courrières pour l'élection de leurs candidats. Sous la signature de M. Hocotte, l'*Eclair-Comtois* relève la manière dont ils cherchent à faire ressortir l'incommensurable générosité des blocards à l'égard des victimes de Courrières, et de l'opposer à la prétendue avarice des « réactionnaires et cléricaux » dans la circonstance. C'est une manœuvre qu'exploitent certains clubs en faveur de leurs candidats.

Notre confrère réfute admirablement ce piètre argument. Dans l'affaire des souscriptions de Courrières, il y a deux choses à examiner : l'origine des souscriptions ; le chemin qu'elles ont pris.

Ce sont les souscriptions de la presse parisienne qui ont contribué, dans la plus large mesure, à adoucir le sort des infortunées vic-

se strie de mauve et de rose, un éparpillement de nuées rouges se décolorent, s'effiloquent ; le globe de feu baisse, baisse encore, et s'enfoncé dans les lointains sans fin de l'horizon où la mer me semble se confondre avec le ciel. De l'autre côté de ma fenêtre, j'aperçois les grands arbres dont la cime éclairée des derniers reflets de la lumière fait plus sombre les sous-bois, à travers lesquels la mer brille comme un miroir gigantesque. Que c'est beau !... Quels spectacles imaginés par les hommes, pourraient soutenir une comparaison avec ceux jetés comme à pleines mains par Dieu, dans les merveilles de la création ?

— Malgré les descriptions poétiques, je ne vois pas bien où me loger dans ton chalet, sans rester sous les jupes de maman ! te dis-tu sans doute ? C'est que tu ne connais pas tout. Aie le courage de me lire jusqu'au bout, ou plutôt suis-moi :

— Je sors de la maison, je prends une

times de la catastrophe. Il suffit de se reporter aux listes publiées par les journaux pour constater que le plus grand nombre d'entre elles ont été fournies par les feuilles de l'opposition libérale : le *Gaulois*, l'*Echo de Paris*, le *Figaro*, le *Soleil*, la *Libre Parole*.

Pendant ce temps, M. Loubet, sauveur de la République (400 000 francs de rente), se fendait généreusement de 100 francs. Quant au petit père Combes, général des troupes blocardes, personne n'a pu dire ce qu'il avait donné et pour cause.

Passons à la Franche-Comté. Le préfet de Besançon, chef incontesté des républicains, a donné cent sous pour les mineurs de Courrières. Mgr Petit, archevêque de Besançon, chef non moins incontesté des « cléricaux » de Franche-Comté, a donné cent francs. Cependant, M. le Préfet touche 25,000 francs par an, et Mgr l'archevêque ne touche pas de traitement du tout.

Le *Petit Comtois* fait parade de quelques milliers de francs recueillis par lui. Mais que représente cet argent, à côté des sommes envoyées par les catholiques de France, non pas au comité de Paris, mais directement à Mgr Vuillez, évêque d'Arras ?

Cela nous amène à parler de la question importante. Qu'est devenu l'or drainé par les journaux et les comités radicaux ? Que sont devenues les collectes faites dans les banquets officiels et par les sociétés plus ou moins laïques qui pullulent en Franche-Comté comme partout ?

Elles ont été adressées à un comité central, dont le président est l'illustre M. Loubet, qui depuis hier, voyage gratis en wagon-salon, sur tous les chemins de fer de France ayant eu l'adresse de se faire élire administrateur du P. L. M., par surprise.

Ce comité « centralise » et répartit les fonds.

On commence à savoir de quelle façon ingénieuse cette répartition est faite. Plusieurs de nos confrères ont conté le cas de Mme Dhé, femme d'un mineur de Courrières, restée veuve avec 3 enfants en bas âge, et qui a touché, depuis 35 jours, 65 francs (soixante-cinq francs), sur les deux millions souscrits pour les familles des différents morts.

Or, le chiffre des familles atteintes par la catastrophe étant de 1900 environ, Mme Dhé aurait dû toucher 2000 francs au moins. Qu'est devenue la différence ?

Elle a subi probablement le sort des trente millions souscrits pour les sinistrés de la Martinique, et dont les neuf dixièmes ne sont pas arrivés à destination. Dans quel naufrage cette énorme somme s'était-elle engloutie ?

dés allées ombreuses dont j'ai parlé en ouvrant ma lettre, et longeant le bois, j'ouvre une porte à claire-voie et j'entre dans la cour d'un petit bâtiment dit « la ferme ». Deux pièces seulement forment son rez-de-chaussée ; au-dessus de ces pièces une terrasse vitrée conduit à la salle de billard, laquelle communique au pavillon à trois étages de deux pièces chacun.

Ce pavillon, placé en vedette à l'entrée de la propriété, a également vue sur la mer et sur la langue de terre qui relie notre presqu'île à la route. Il constitue la plus charmante garçonnière que tu puisses rêver. Maman te le réserve, tu pourras en disposer pour toi et tes amis comme tu l'entendras.

À propos d'amis, tu sais que Gauthier vient de passer lieutenant !... Il va avoir prochainement vingt jours de vacances ; père l'a invité à les passer avec nous ; arrive donc vite pour le recevoir, car j'ima-

Qui le dira jamais ? Une souscription pour les victimes d'une catastrophe à la veille des élections générales, est une telle aubaine que toutes les inquiétudes sont permises.

Après tout, il n'est pas plus criminel de voler deux millions aux victimes de Courrières que de mettre sur la paille à l'aide d'une escroquerie et avec la complicité du garde des sceaux, des milliers de pauvres diables, comme cela s'est vu dans les affaires de l'« Union Générale » et du « Panama ». Pourquoi les hommes qui ont pratiqué sans remords ces deux dernières opérations reculeraient-ils devant l'autre ?

Encore une ou deux catastrophes dans le genre de Courrières le « Comité républicain du Commerce et de l'Industrie » n'aura plus qu'à se croiser les bras. Le Bloc aura — enfin ! — découvert une mine d'or électorale.

Petite causerie domestique

Les rhumes, comment les guérir. — Pro-menades.

Par ce temps de brusques changements atmosphériques, les rhumes — comme on dit — courent les rues. Les pharmaciens s'en doutent bien, puisqu'ils nous accablent de leurs prospectus. Parlons donc des rhumes.

On distingue le rhume de cerveau ou encephaliquement, que les médecins, amateurs de grec, ont baptisé du nom de *corysa*, et le rhume de poitrine qui confine à la bronchite. Le rhume de cerveau, en général, n'est pas grave. C'est une affaire de huit à dix jours. On est très incommodé, mais on se résigne. On ne peut pas consulter un médecin pour cela, et puis, est-ce bien la peine ?

J'ai entendu un docteur dire :

— Un *corysa* ! soignez-le, il se guérit en huit jours ; ne le soignez pas, il durera une semaine.

Cette boutade n'est pourtant pas absolument vraie, car il est possible de faire souvent avorter un rhume de cerveau à son début. Et ne croyez pas que la chose soit sans importance. L'inflammation de la muqueuse du nez peut gagner celle de la gorge et les poumons. Vous voyez de là les conséquences. N'avez-vous jamais entendu attribuer à un rhume négligé des affections très dangereuses. Donc, croyez-moi, soignez vos rhumes et surtout ceux de vos enfants, car la poitrine est bien plus délicate à leur âge qu'à notre. Mais que faire ?

gine que ma seule compagnie et celle de maman ne seraient pas très distrayantes.

Je pense qu'après avoir lu toutes mes descriptions et explications, tu connais maintenant « La Mouette » aussi bien que si tu l'avais vue... Mais non, cependant. Car malgré mon long bavardage, je suis loin de t'avoir vanté tous les charmes de ce séjour enchanteur. Viens vite et tu les apprécieras toi-même, c'est tout ce que je puis te dire. Si après cela, tu n'es pas tenté de voir notre joli ermitage que n'aurait pas manqué de chanter Jean-Jacques, s'il avait connu son existence, tant pis pour toi ! tu n'es pas digne de jouir de cette belle nature.

Maman me charge pour toi d'un million de baisers. Ta petite Chantal est moins prodigue, elle ne t'en envoie qu'un seul, mais ce baiser est le meilleur de son cœur !

(A suivre.)